

# Protocole d'adhésion d'une Entreprise utilisatrice membre actif

---

Le contractant fait acte de candidature en présentant une demande écrite et motivée au Président de l'Association MASE NORMANDIE.

Un contact est pris entre le contractant et l'administrateur afin de fixer une date de présentation de candidature au Comité de Pilotage.

Lors du Comité de Pilotage, les représentants du contractant présentent :

## **Les éléments motivants la candidature ;**

### **Les caractéristiques principales de l'entreprise :**

- Périmètre d'activité ;
- Périmètre géographique ;
- Chiffre d'affaires ;
- Effectif.

### **Le système de management de la sécurité, de l'hygiène et de l'environnement en place ou en cours de développement dans l'entreprise.**

- Evolution des principaux indicateurs SHE ;
- Objectifs ;
- Structure / Organisation et moyens dédiés aux aspects SHE.

### **Politique de sous-traitance :**

- Activités couvertes ;
- Volume d'activités ;
- Processus d'évaluation ;
- .....Politique à court terme et à moyen terme vis à vis des entreprises extérieures certifiées MASE.

# Protocole d'adhésion d'une

---

# Entreprise utilisatrice membre actif

---

## **Implication éventuelle dans des instances professionnelles, association ou autres, en particulier dans les aspects SHE.**

- A l'issu de cette présentation le Comité de pilotage valide l'adhésion de l'entreprise et informe le Conseil d'Administration.
- Les montants des cotisations des entreprises de chacun des deux collèges sont fixés chaque année par l'Assemblée Générale sur proposition du Conseil d'Administration.